

TOUTE UNE FILIERE PRISE EN OTAGE PAR DES DOCKERS IRRESPONSABLES

Alors que le Collectif pour la libération des ports de commerce travaille pour une meilleure compétitivité des ports de l'ouest, il craint la reprise des blocages et dénonce l'irresponsabilité de la FNPD-CGT, le syndicat des dockers.

Hier, jeudi 14 avril, sur 20 dockers professionnels du port de Lorient, 16 d'entre eux ont cessé le travail pour des raisons indépendantes de l'activité portuaire. Ils n'ont pas travaillé pour pouvoir soutenir un des leurs, jugé en correctionnel pour violence sur un policier et dégradation de biens publics lors des grèves d'octobre 2010. Bilan de cette journée : 15 000 € de pertes, un navire à quai non déchargé, 35 000 tonnes de matières premières non livrées. Une attitude irresponsable qui pourrait bien être réitérée le 28 avril prochain puisque deux autres dockers sont appelés à comparaître en justice pour des faits identiques.

Le Collectif pour la libération des ports de commerce, inquiet, craint que ce type d'actions n'aboutisse à un blocage à répétition qui ne ferait que fragiliser la filière agricole bretonne, déjà éprouvée par la hausse du prix des matières premières. Une filière qui n'a pas à payer le prix de l'irresponsabilité d'une corporation, alors que cette dernière a obtenu un accord sur la pénibilité (enjeu de leur mouvement des mois derniers).

Le Collectif dénonce ce chantage lamentable que les grutiers et dockers exercent sur l'économie régionale et l'attitude irresponsable de leur puissant syndicat la FNPD-CGT, à défendre ses intérêts propres au détriment de l'intérêt général.

« *Cette corporation fonctionne dans l'irresponsabilité totale. Notre Collectif affiche aujourd'hui une ambition forte pour faire évoluer le fonctionnement des ports de commerce. Alors que tous les acteurs économiques du Collectif travaillent sur des propositions concrètes pour que demain nos ports soient compétitifs, la FNPD-CGT ne doit pas faire obstacle à nos avancées* », déclare Hervé Vasseur, Président du Collectif.

Le Collectif demande aux autorités compétentes, d'assurer la reprise d'un fonctionnement normal des ports de commerce de l'ouest.

Le Collectif pour la libération des ports de commerce réunit les fabricants d'aliments, les importateurs, les acteurs portuaires, les gestionnaires des ports, les courtiers de l'ouest, les entreprises agroalimentaires et les producteurs de l'Ouest, soit 45 structures.

Président : Hervé Vasseur

Contact presse

Laurence Nicolas

Agence Communiqués

Tél : 02 99 79 60 89 / 06 99 16 84 38

lnicolas@communiques.fr